

PROJET COOPCARTO

COMITE TECHNIQUE D'AVANCEMENT

Le 10 octobre 2018 par conférence téléphonique

PRÉSENTS

Frédéric CAMBESSEDES - Pays Garrigues et Costières de Nîmes / GAL "De Garrigues en Costières"
Amélie NESPOULOUS - Collectif des Garrigues
David DELON - Collectif des Garrigues
Danielle GARSON - Collectif des Garrigues/ Planète terroirs
Pierre DELCAMBRE - PNR des Plaines de l'Escaut / GAL Plaines de l'Escaut
Gatien BATAILLE - CRIE de Mouscron / CoopTic

EXCUSÉS

Maxime CHARLIER - PETR Vidourle Camargue / GAL Vidourle CAMARGUE

ORDRE DU JOUR

- 1/ POINT ADMINISTRATIF SUR LES DOSSIERS COOPÉRATION DE CHAQUE GAL
- 2/ AVANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET DE COOPERATION
- 3/ RENCONTRE PARTENARIALE / COMITE DE PILOTAGE PHYSIQUE

Sur le format de ce type de réunion, il a été décidé collectivement d'en faire régulièrement que ce soit sur les aspects administratifs ou d'avancement. Il est capital de garder le partenariat le plus actif possible et de s'organiser pour avoir des séances de travail en commun sur des temps de construction.

1/ POINT ADMINISTRATIF SUR LES DOSSIERS COOPÉRATION DE CHAQUE GAL

Pour les GALs "De Garrigues en Costières" et « Vidourle Camargue »

Le dossier est pris dans les retards administratifs de la mise en œuvre de la coopération LEADER au niveau de notre autorité de gestion La Région Occitanie Pyrénées Méditerranée. Les formulaires définitifs sur cette mesure ont été édités et diffusés à la fin du printemps 2018. Les dossiers ont été refaits formellement pour être en adéquation avec les derniers formulaires en vigueur. Le fond des dossiers n'a pas été modifié.

Malgré ce travail pour être en accord avec les nouveaux formulaires, 3 niveaux de problèmes bloquent actuellement nos dossiers au niveau administratif :

- L'attente du cofinancement de la Région Occitanie sur les deux dossiers. Au-delà de l'aspect financier, cette situation bloque la complétude du dossier et l'édition de la convention juridique qui permet d'enclencher notamment les demandes de paiements. La Région s'était engagée à voter cette subvention à plusieurs reprises depuis juin 2017 et devrait normalement le faire en décembre 2018. (Aux dernières nouvelles, le cofinancement sera présenté au vote le 07/12/2018)
- Le changement du circuit de gestion sur les dossiers portés par un GAL. Ces dossiers doivent désormais être sélectionnés directement par l'autorité de gestion. Il ne devrait pas y avoir de problème sur ce plan mais il faut que la Région réalise ce travail. (Cette étape a été réalisée depuis la réunion téléphonique).
- La mise en place des outils d'instruction et de paiement de cette mesure ne sont à ce jour pas opérationnels. Aucun paiement n'est possible sur les deux dossiers concernés par le projet CoopCarto. Ce qui met grandement en difficulté le partenaire associatif "Le Collectif des Garrigues" notamment dans la gestion de sa trésorerie. Ces retards administratifs fragilisent énormément "Le Collectif des Garrigues" qui est un acteur important dans la mise en œuvre du projet sur nos deux territoires.

A ce jour, la seule avancée sur le plan administratif de nos dossiers a été le versement de la subvention du Conseil Départemental du Gard aux deux GALs et 50% de la subvention du Conseil Départemental de l'Hérault sur le GAL Vidourle Camargue.

Globalement, malgré un avancement important de nos dossiers sur le plan administratif au printemps 2017 qui nous a permis de commencer la mise en œuvre effective du projet en septembre 2017, nous avons toujours des situations de blocage dont les solutions ne dépendent plus de nos GALs et tardent à arriver. Nous relançons constamment la Région Occitanie sur ce dossier pour que les services instructeurs le considèrent comme une priorité.

Les dates de réalisation des deux dossiers sont :

Début : 01/07/2017 / Fin : 31/07/2020

Nous pourrions réaliser un avenant à ces dates quand les dossiers seront définitivement instruits et que la convention juridique sera éditée. Notamment pour faire glisser le projet avec la pause à venir de septembre 2018 à mars/avril 2019. Cette convention devrait être éditée pour janvier 2019.

Au niveau du Collectif des Garrigues, l'idée serait aussi de faire un avenant pour transformer de l'animation d'Amélie NESPOULOUS en sous traitance à partir d'avril 2019 (Amélie NESPOULOUS revenant normalement en septembre 2019)

Pour le GAL Plaines de l'Escaut

L'arrêté de subvention est signé (arrêté ministériel) et a été communiqué au GAL le 09/10/18. Il n'y a plus d'obstacle connu à ce jour au niveau administratif sur le dossier CoopCarto pour le GAL des Plaines de l'Escaut.

Le comité de lancement avec les administrations s'est déroulé le 17/09/18. Les paiements seront possibles au fur et à mesure des dépenses réalisées. Le comité de lancement est l'étape formelle qui marque le démarrage du projet.

Lors de ce comité deux questionnements se sont posés :

- Pourquoi les partenaires bretons sont-ils absents du premier accord de partenariat ? Y aura-t-il bien des partenaires bretons au sein du projet CoopCarto in fine ?
- Pourquoi la part du financement du centre de ressources n'est pas égale entre les différents partenaires ?

Le marché de sous-traitance a été lancé et attribué à CoopTic – CRIE Mouscron. La situation administrative est très satisfaisante. WBI donne son feu vert au projet et a notifié la subvention. Le marché va pouvoir être notifié.

Les dates de réalisation de deux dossiers sont :

Début : 01/01/18 / Fin : 31/12/19

Il sera important et nécessaire d'ajuster les dates entre les différents GALs via un avenant à la convention. Il faudra sans doute que les projets aient une même date de fin ou à minima un courrier d'engagement des autres GALs qui mentionne qu'ils seront présents sur le projet au moins jusqu'à fin 2019. Un travail d'ajustement entre GALs sera à réaliser.

Pour la Bretagne

Au niveau du compte rendu, il est mentionné ci-dessous les dernières nouvelles obtenues au 26/10/2018.

En effet, ces dernières semaines un contact s'est établi avec le Pays de Morlaix. Louis-Julien DE LA BOUERE a pu échanger et rencontrer le Pays de Morlaix, le 18 octobre 2018. Le GAL Chef de file a quant à lui été contacté le 25 octobre 2018 par Dorothée LE GAL, l'animatrice du programme LEADER au Pays de Morlaix.

Suite à ces réunions et après discussions en interne au Pays de Morlaix, le territoire serait partant pour se lancer dans une coopération LEADER sur ce sujet. Plusieurs opportunités se conjuguent pour ce territoire notamment au niveau du patrimoine (renouvellement du Label Pays d'Art et d'Histoire) où des pistes avec un centre de ressources et de la participation citoyenne avait été évoquées en interne. Les autres thématiques pourraient être :

- La mobilité : organiser des événements sur le pays lors de la semaine de la mobilité en septembre 2019
- L'alimentation : pourquoi pas lancer une dynamique sur la cartographie des lieux (marchés, resto, paniers, épiceries ...) faisant du circuit court ?

L'ensemble des documents administratifs (notamment formulaire de demande d'aide et accord de coopération) ont été fournis au GAL du Pays de Morlaix par le GAL « De Garrigues en Costières ».

Le Pays de Morlaix interpelle ces communautés de communes pour sonder leur intérêt à participer à la démarche et va rédiger 5 à 6 actions qui pourraient s'insérer dans le projet de coopération. Les validations politiques auront lieu en fin d'année 2018. Le Pays de Morlaix reviendra vers nous en décembre 2018 pour confirmer son adhésion ou non à l'accord de partenariat.

Cette prise de contact semble être la bonne pour intégrer un partenaire breton au projet CoopCarto. Il s'agit là d'une bonne nouvelle car cela serait une vraie plus-value pour le projet et viendrait répondre aux inquiétudes des partenaires administratifs en Belgique.

Autres partenariats

La question a été posée de savoir s'il l'on pouvait imaginer de nouveaux partenaires au projet. Plusieurs contacts ont été noués lors du séminaire national sur la coopération LEADER au Grau du Roi en décembre 2017.

Deux territoires sont revenus vers le GAL « chef de file » à savoir :

- Ardèche Verte (pas avant mi 2019, des actions ont été menées en lien avec SupAgro)
- Pyrénées Méditerranée (a travaillé sur les lieux et usages autour du développement durable sur son territoire).

A ce jour, le projet reste ouvert à d'autres partenaires, cependant la priorité est de stabiliser l'existant et de réussir à intégrer un partenaire breton rapidement car cela serait facilitateur d'un point de vue administratif et important d'un point de vue compétences.

Quoiqu'il arrive au niveau français, il sera toujours possible techniquement d'intégrer un nouveau partenaire à l'accord de partenariat. Quant au niveau belge, ce n'est pas un sujet qui a été évoqué avec les instances décisionnelles et on ne sait pas si cela est tout simplement possible. La formalisation d'un partenariat avec un territoire breton est prioritaire pour la Région Wallonie.

Il convient cependant de dire que la question des partenariats extérieurs est importante notamment dans la construction et la diffusion des contenus du centre de ressources. Les partenariats extérieurs sont entendus au sens large et pas seulement au sens administratif. Il faut travailler aussi bien avec les privés et les associatifs, et notamment avec les têtes de réseaux comme OpenStreepMap France. En ce sens, il faut être présents dans différents événements thématiques pour essaimer autour du projet (cf. 3/ Rencontres partenariales).

2/ AVANCEMENT DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET DE COOPERATION

Point sur l'avancement par territoire

Du côté des GALs « Vidourle Camargue » et "De Garrigues en Costières", une première période de mise en œuvre du projet CoopCarto a eu lieu de septembre 2017 à septembre 2018.

Amélie NESPOULOUS détaille le rapport d'activités de cette période et explique les actions qui ont été menées. Des premiers éléments ont pu être formalisés et pourront ensuite être partagés sur le centre de ressources, aujourd'hui ces éléments sont stockés sur le site WikiGarrigues. Nous n'avons pas encore communiqué sur ces rendus.

Lien vers le compte rendu des activités

https://drive.google.com/file/d/1illeTiaaL_pt09woQA1TN1TsgG6inh_d/view?usp=sharing

Lien vers le WikiGarrigues :

<http://www.wikigarrigue.info/wiki/17/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Lien vers le travail fait sur le PETR Vidourle Camargue

<http://www.wikigarrigue.info/wiki/13/wakka.php?wiki=PatrimoineVidourleCamargues>

Plusieurs observations sont formulées quant à cette première phase. Ce travail a permis un grand temps d'échange et une belle mobilisation des acteurs du territoire en mai 2018 mais il n'y a pas eu de suites formalisées derrière par manque de temps. Amélie NESPOULOUS souligne néanmoins avoir pâti du manque d'échanges avec les territoires partenaires. D'autant plus que beaucoup d'énergie a été consommée dans de l'administratif au détriment du projet. Par ailleurs, le Collectif des Garrigues vit des difficultés d'ordre structurelles qui demandent à prioriser certaines missions.

Un focus est réalisé ensuite sur la carte mentale produite du côté du territoire des Garrigues. Cette carte fait un état des outils, des méthodes et des techniques usités de près ou de loin sur notre territoire sur lequel il peut y avoir une expertise ou un regard critique.

Lien vers la carte mentale

<http://www.wikigarrigue.info/wiki/17/wakka.php?wiki=19032018> ou <https://mm.tt/1160021150?t=VuHOUhDja0>

Cette carte reprend beaucoup d'éléments intéressants qui peuvent permettre de structurer la suite. En ce sens, il serait intéressant de compléter ce travail avec la Belgique, notamment pour voir ce que l'on peut mutualiser et avancer chacun de notre côté ou via les expérimentations prévues sur nos territoires. Avec la vigilance toutefois de ne pas contredire le projet initial ou de ne pas réécrire le projet. L'accord de partenariat reste et doit rester le fil conducteur du projet. La carte mentale est un outil pour structurer les idées.

Du côté de la Belgique, le partenaire Cooptic n'a pas encore démarré officiellement le travail. Cependant, plusieurs fiches relatives aux bases de données OpenStreetMap et à l'outil Umap ont pu être rédigées et peuvent venir nourrir les réflexions communes. Des approches thématiques autour du vélo (osm/umap) ont pu être aussi développées sur l'exemple du maillage en point-nœud (système de jalonnement de bornes usité notamment au Pays Bas et développé aujourd'hui en Belgique). Sur la thématique du scolaire, aucun élément n'a été formalisé par écrit à ce jour.

Le planning prévisionnel des actions en Belgique est joint à ce compte-rendu.

Point sur le centre de ressources

Au regard des premiers éléments formalisés et de la nécessité de travailler en commun se pose rapidement la question d'avoir un lieu où l'on centralise les contenus.

En attendant, la structuration du centre de ressources, Gatien BATAILLE propose de créer un espace sans trop de fonctionnalités au départ mais permettant de collecter. Cette espace prendrait la forme d'un YesWiki avec des fiches bazars.

Lien vers l'espace collaboratif créé par Gatien BATAILLE pour le projet :

<http://coop-site.net/coopcarto/?PagePrincipale>

Il est précisé que si des besoins de développement existent, il faudra se caler ensemble sur le coût. Une question a été posée côté Belgique sur la répartition financière, selon WBI pas vraiment équitable entre les partenaires au niveau du centre de ressources. En ce sens, Pierre DELCAMBRE a pu argumenter et rassurer, mais il faudra démontrer néanmoins que l'action mutualisée a une place commune.

Il est évoqué la pérennisation de la solution technique et des contenus. Pierre DELCAMBRE explicite que l'achat d'un nom de domaine et un hébergement pour 5 ans peut facilement se mettre en œuvre. Le choix d'une licence cc by sa garantira la durée et la récupération/réutilisation des données. Un engagement de maintenance pour x années pourrait aussi être signé. Le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut pourrait ainsi se porter garant et Cooptic aussi au niveau technique.

Quid de l'obsolescence des contenus ? Collectivement, il est entendu que cela dépendra de l'appropriation par la communauté (notamment OSM) de cet outil et de ses contenus. Pour se faire, le lien avec la communauté OSM est important. Il faudra voir comment le contenu s'articulera avec la documentation déjà existante. Pour cela, Louis-

Julien DE LA BOUERE peut faire le lien et être force de conseil et de proposition de par son implication dans OSM France. Le rassemblement SOTM peut également être un bon moment pour créer des liens et faire parler du projet. En 2017, le projet avait d'ailleurs été évoqué au SOTM d'Avignon.

Il faut en effet éviter de faire à côté de la communauté OSM et de se faire rejeter in fine. Cependant, il est à noter qu'il y aura aussi des contenus hors osm avec des approches plus larges et des outils distincts (tourisme, scolaires...)

Point sur le travail collectif à distance

La question centrale qui se pose est comment on l'alimente le projet au fur et à mesure de l'avancement des territoires et de la formalisation des contenus ?

Un consensus apparait sur la nécessité d'avoir des échanges en continu autour du projet, même courts et peu formalisés. Il faut aussi structurer des temps d'échanges plus réguliers via conférence téléphonique pour discuter des nouveaux apports.

Il faut éviter que l'éloignement devienne un point faible et un facteur bloquant notamment dans la discussion et la validation de contenu. Le Webinaire comme solution est mise en avant : <http://collecti.cc/koopera/?NosWebinaireS>

Gatien BATAILLE va donc mettre en place un wiki de base pour travailler de façon collaborative.

Se posera rapidement la question de la définition d'une structure (même minimale au départ) pour les fiches et aussi des moyens de les taguer

L'exemple du projet Coop-tic avec une notion de parcours (entrée par les publics, par des usages) peut servir de base à ce travail pour structurer les contenus. Nous pouvons nous inspirer de cet exemple et de la méthode.

Lien vers l'ebook Coop-tic : <http://coop-tic.eu/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Gatien BATAILLE et David DELON expliquent que l'expérience Coop-tic montre qu'il faut d'abord chercher à créer de la donnée avec de la catégorisation, puis en fin de projet mettre en œuvre des filtres pour créer des entrées par concept, par outil, par parcours ou par tranche d'âge.

Dans cette perspective, il ne faut pas perdre de vue les compétences que l'on souhaite transmettre à nos publics cibles.

La première étape autour de l'espace ressources sera de faire une proposition de tags et de fiches. Ces propositions seront validées lors d'un temps d'échange collectif qui se tiendra le 7 novembre 2018 à 14h par conférence téléphonique.

3/ RENCONTRE PARTENARIALE / COMITE DE PILOTAGE PHYSIQUE

Parallèlement aux échanges à distance, quelles rencontres physiques autour du projet ?

Côté belge, 4 rencontres sont prévues dans le budget belge

- Une rencontre était prévue à l'automne 2018 mais du coup elle n'a pas eu lieu
- Le planning peut être révisé et la Région Wallone est en demande que l'on fixe un peu les dates
- Une rencontre pourrait s'organiser en Belgique sur le territoire des Plaines de l'Escaut plutôt au printemps. Organisation à caler avec Pierre DELCAMBRE.

Deux rendez-vous ont été évoqués : CO-CONSTRUIRE à Tournai en Belgique (fin août / début septembre 2019) et SOTM France à Montpellier (le weekend du 14 juin 2019). La question est donc de voir, si l'on peut se rencontrer à l'occasion de ces deux manifestations ou en marge. Et est-ce que ces deux manifestations ne seraient-elles pas l'occasion de présenter le projet COOPCARTO et le centre de ressources ? Voir si on se greffe à ces rendez-vous pour organiser un comité de pilotage et une rencontre ou si l'on fait quelque chose de notre côté directement sur un territoire.

Il est acté donc d'organiser une rencontre physique au printemps et de participer à des événements comme Moustic, Co-construire et SOTM. Pour SOTM 2019 qui se tiendra à Montpellier, David DELON précise que le Collectif des Garrigues participe au comité de pilotage d'organisation.

Prochaine réunion à distance : 7 novembre 2018 à 14h par conférence téléphonique

Ordre du jour prévisionnel

- Visualisation de la plateforme et validation
- Détails de champs manquants dans les fiches ressources
- Calage de la prochaine rencontre en Belgique au printemps